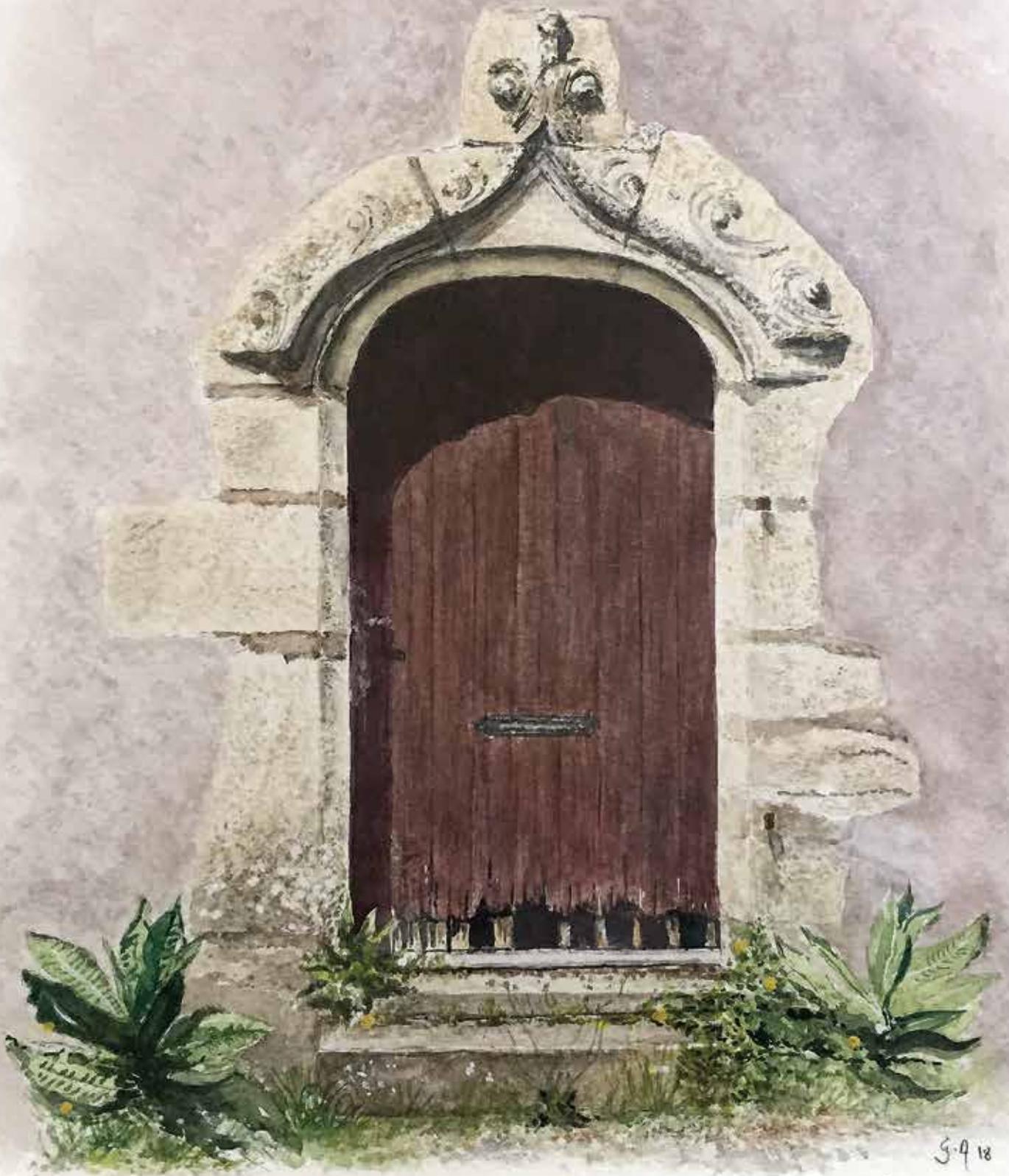


# Le P'tit Lavausien

JANVIER 2022



S. 9 18

Rue du cadran



**LIGNES BOIS**  
CONSTRUCTIONS

Le Point du Jour - 44260 SAVENAY  
06 50 18 75 95  
accueil@lignesboisconstructions.fr  
WWW.lignesboisconstructions.fr



**SUR LE TERRAIN, ET À VOS CÔTÉS, C'EST LÀ QUE NOUS ASSURONS LA VRAIE VIE !**

**VOTRE AGENCE**  
13 B rue de Nantes  
44260 SAVENAY  
Tél. 02 40 56 93 73

0 223 223 223  
Coût d'un appel local ou gratuit selon votre abonnement

groupama.fr

**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne Pays de la Loire - Entreprise régie par le Code des assurances.

**Offres identiques au site national**

**VOTRE AGENCE DE VOYAGES**

**TUI** l'expertise en plus!

**TUI**  
02 51 19 12 00  
agencesavenay@tuiFrance.fr

CHEQUE-VACANCES

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE  
DÉPANNAGE - ENTRETIEN  
ÉNERGIES RENOUVELABLES  
CHAUDIÈRES BOIS-FUEL-GAZ  
VENTES-INSTALLATIONS**



**MARCEL LEROY**

21, rue Madame Jan - 44260 SAVENAY  
Tél./Fax : 02 40 58 92 34 - Mail : sarl.leroy44@orange.fr

**Mr. Bricolage**

Faites-le vous-même, mais pas tout seul

**Parc Commercial de la Colleraye**  
44260 SAVENAY - Tél. 02 40 56 90 68  
Retrouvez-nous sur [www.mr-bricolage.fr](http://www.mr-bricolage.fr)

**C.C.B.E** Derouet  
Création Construction Bois Extérieur



**Charpente, Aménagement ext. bois,  
Isolation ext.**

La Barraix, 44260 Lavau sur Loire  
<http://www.creation-construction-bois-exterieur.fr/>  
Tél: 06-78-41-20-78



**Zinguerie • Bardage  
Ramonage • Entretien  
Neuf et Rénovation**

**Dominique THOMAS**

26 bis rue Pierre de Parscau du Plessis - 44480 DONGES  
Tél./Fax : 02 51 73 46 10 - [calicouverture@neuf.fr](mailto:calicouverture@neuf.fr)

**HYPER U Savenay**

Parc commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY  
02 40 58 83 00

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h00

[www.hyperu-savenay.com](http://www.hyperu-savenay.com)

DRIVE

**France literie**

EXPERT DE VOS NUITS



**Espace commercial La Colleraye - SAVENAY**  
LUNDI 9H30-12H30/14H00-19H00 / DU MARDI AU SAMEDI 9H30-19H00  
Tél. 02 40 97 46 31 - [www.france-literie.fr](http://www.france-literie.fr)

Donnez un nouveau souffle à votre communication !



**K**

**Kalydéa**  
La communication, efficace et portée d'humains

Tél. 02 40 58 31 03  
ESTUAIRE ET SILLON  
[www.kalydea.fr](http://www.kalydea.fr)

STUDIO GRAPHIQUE  
IMPRIMERIE

IMPRIM'VERT

[www.kalydea.fr](http://www.kalydea.fr)

**Jardin Fleuri**



[www.jardinfleuri-44.com](http://www.jardinfleuri-44.com)

02 40 58 31 82  
15, bd Branly  
SAVENAY

## Sommaire

|  |                              |           |
|--|------------------------------|-----------|
|  | <b>Vie municipale</b>        | <b>3</b>  |
|  | <b>Affaires scolaires</b>    | <b>9</b>  |
|  | <b>Environnement, voirie</b> | <b>9</b>  |
|  | <b>Vie culturelle</b>        | <b>12</b> |
|  | <b>Lavau Responsable</b>     | <b>13</b> |
|  | <b>Lavau Solidaire</b>       | <b>14</b> |
|  | <b>Focus sur</b>             | <b>14</b> |
|  | <b>Vie associative</b>       | <b>15</b> |
|  | <b>Vie économique</b>        | <b>18</b> |

### Mairie de Lavau-sur-Loire

Tél. : 02 40 56 10 26  
 accueil@lavau-sur-loire.fr

### Horaires ouverture de la Mairie

Mardi, mercredi, vendredi  
 de 15h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 12h00  
 (sauf juillet/août)

### Directrice de la publication :

Claire TRAMIER, maire

**Comité de rédaction :** les membres de la  
 commission Communication

Réalisation :  **Kalydéa**

Parc Commercial La Colleraye  
 Immeuble Philaë  
 44260 Savenay  
 Tél. 02 40 58 31 03

 **Kalydéa** est labellisée  
 Imprimé sur papier recyclé  
 avec des encres végétales 

### En couverture :

Œuvre de Gilles AUGUIN



## Mot de la Maire

En ce début d'année 2022, la situation sanitaire nous a, une nouvelle fois, contraints à annuler la cérémonie qui nous permet habituellement de nous rencontrer et d'échanger nos vœux.

Je souhaite vous adresser au nom de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour l'année qui vient. Qu'elle soit remplie de belles rencontres, de réussites, de joie et de rires, de petits et grands bonheurs ! Nous souhaitons continuer à œuvrer ensemble habitant.es et élu.es pour faire de Lavau-sur-Loire une commune où il fait bon vivre et où le lien social, la solidarité et le dynamisme ne sont pas que des mots.

Comme chaque année, les membres du CCAS sont allés à la rencontre de nos anciens pour leur apporter un colis rempli de douceurs et de bonnes choses. Ce geste de solidarité en direction de nos aînés, permet également de passer un moment avec eux (en étant prudents et en respectant les gestes barrières...). Nous espérons, si la situation épidémique le permet, organiser un repas au Printemps afin de leur permettre de partager un moment convivial dans la joie et la bonne humeur.

Je remercie les habitant.es qui se sont mobilisé.es pour participer aux différents groupes de travail proposés par l'équipe municipale. Vous trouverez un compte rendu des échanges dans le bulletin.

Notre première réunion publique de mandat s'est déroulée le 30 novembre dernier en présence d'une petite vingtaine de personnes. Les échanges ont été intéressants et constructifs. Merci à celles et ceux qui ont bravé la nuit et le froid pour y participer !

L'année commence également avec une belle dynamique du côté des offres de commerçants : le mardi soir, ce sont maintenant 3 commerces ambulants qui sont présents, Momo Pizza, le « Panier de fruits » de Salah, « L'essentiel en bocal » de Chloé, le vendredi vous pouvez retrouver « La bonne tartine » avec Laura et Alain, et bien sûr le week-end et aux beaux jours « La maison du Port » avec ses galettes et ses crêpes. Nous avons également conventionné avec Mickaël, le caviste Homikawine afin de lui permettre d'ouvrir un commerce provisoirement dans l'ancienne salle des anciens sur la place de l'église. Je souhaite à tous ces entrepreneur.euses plein de réussite et de client.es fidèles et je compte sur vous pour faire vivre ces nouveaux commerces !

Merci à tou.tes les bénévoles de nos associations pour leur engagement à faire vivre le lien social et la convivialité sur notre commune, malgré le contexte encore très compliqué. De beaux événements s'annoncent en 2022, les 40 ans de l'Amicale Laïque, Lavau Part en Live, la Fête du port... Vivement les beaux jours pour se retrouver autour de ces moments festifs !

**Très belle année 2022.**

Prenez soin de vous et de vos proches.

Claire TRAMIER  
 Maire



## Comptes-rendus des conseils municipaux

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur notre site internet :  
[www.lavau-sur-loire.fr](http://www.lavau-sur-loire.fr)

### Conseil Municipal du 17 septembre

#### Mise à jour des effectifs

Madame la Maire propose au conseil municipal d'actualiser comme suit le tableau des emplois de la Commune de Lavau-sur-Loire :

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe de catégorie C à temps non complet de 91.43%
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif de catégorie C à temps non complet de 49.86%
- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation territorial de catégorie C à temps non complet 62%
- Création d'un poste d'adjoint technique territorial de catégorie C à temps non complet 44.14% Après avoir entendu Madame la Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré

Décide, à l'unanimité de ses membres présents d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposés et figurant en annexe,

Précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice. Charge à Madame la Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.

#### Projet Pacte de Gouvernance Estuaire et Sillon

Afin d'améliorer le fonctionnement des EPCI à fiscalité propre, la loi du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (article L 5211-11-2 du CGCT) a institué la possibilité de réaliser un pacte de gouvernance.

Ce pacte vise à organiser les relations entre les communes et leur intercommunalité. Par délibération du Conseil communautaire du 24 septembre 2020, les conseillers communautaires ont décidé, à l'unanimité, d'élaborer un pacte de gouvernance entre Estuaire et Sillon et ses communes membres. Le Pacte de Gouvernance est le résultat d'une démarche de co-construction conduite par un groupe de travail pour une meilleure représentation des élus des 11 communes du territoire.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le projet de Pacte de Gouvernance d'Estuaire et Sillon et de ses communes membres Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à la majorité le Projet de Pacte de Gouvernance d'Estuaire et Sillon.

#### Modification des statuts de la Communauté de communes Estuaire ET Sillon

Vu les Statuts d'Estuaire et Sillon approuvés par les Conseil Communautaire en date du 4 juillet 2019 et l'exercice de compétences optionnelles et facultatives, Vu la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019, dite Loi engagement et proximité, supprimant les compétences optionnelles et modifiant la liste des compétences obligatoires,

Vu la Loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientations des mobilités, dite Loi LOM, et notamment son article 8,

Vu le code des transports et notamment les articles L 1231-1 et L 3111-S,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 18 mars 2021 sollicitant auprès de ses communes membres le transfert de la compétence « organisation de la mobilité »,

Vu les délibérations des Conseils municipaux des 11 communes d'Estuaire et Sillon favorables au transfert de ladite compétence,

Considérant la nécessité de regrouper les compétences optionnelles et facultatives dans un seul bloc de compétences supplémentaires,

Considérant la nécessité d'actualiser les statuts de la Communauté de communes en conséquence,

- Scinder les compétences entre « obligatoires » et « supplémentaires » conformément à la nouvelle rédaction de l'article L 5214-16 du CGCT,

- Intégrer dans les compétences supplémentaires (au point 14), la compétence « Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du Code des transports, sous réserve de l'article L 3421-2 du même code », en substitution à la compétence facultative « les transports scolaires et à la demande en tant qu'organisateur de second rang » inscrite au point 3 des précédents statuts.

L'adoption des statuts est subordonnée à l'accord des Conseils municipaux dans les conditions de majorités qualifiées : soit deux tiers des communes représentant la moitié de la population totale ou la moitié des communes représentant deux tiers de la population totale, avec de plus, l'accord obligatoire

de la commune comptant plus du quart de la population totale de l'EPCI, ou l'accord obligatoire de la commune dont la population est la plus nombreuse, si celle-ci est supérieure à un quart de la population totale de l'EPCI. Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver les nouveaux statuts d'Estuaire et Sillon
  - D'autoriser Madame la Maire à signer tout document relatif à cette modification
- Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

## Présentation du rapport d'activité de la CCES déchets /assainissement

Estuaire et Sillon assure la collecte des déchets, la gestion des déchèteries et encourage les actions de réduction des déchets. L'utilisation des sacs jaunes sur la commune est récente (janvier 2021), il n'y a pas de bilan d'effectué pour l'instant. Une réflexion est en perspective sur la révision de la grille tarifaire de la redevance incitative et des produits annexes. Une étude pour la dotation en bacs jaunes pour la collecte des emballages des particuliers s'organisera à l'horizon du 2<sup>e</sup> semestre 2022. Le coût du traitement des ordures ménagères est en perpétuelle augmentation

en raison des conditions réglementaires imposées par l'Etat. Les sites de traitement sont souvent éloignés géographiquement (hors département), l'organisation du tri sélectif nécessite des moyens matériels et humains évolutifs, par ailleurs, une réflexion est en cours sur les nouvelles filières de traitement (biodéchets par exemple). Des groupes de travail au sein du Syndicat Mixte Centre Nantes Atlantique (auquel participe la CCES Estuaire et Sillon), mènent une réflexion sur les différents thèmes liés à la gestion des déchets dont les enjeux à venir sont importants.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la CCES gère les 9 communes concernées par le nouveau contrat d'assainissement (hors Quilly et Campbon) ce qui représente 9 600 abonnés au total soit plus de 180 km de réseaux et 20 stations de traitement des eaux. La situation de la station d'épuration de Lavau-sur-Loire est correcte, mais ce n'est pas le cas de toutes.

La réhabilitation des réseaux est en cours, notamment à Prinquiau, Savenay, Cordemais. Une étude permettra d'étudier les sites à traiter en priorité. Des travaux ont été faits à Bouée, Saint-Étienne-de-Montluc est en cours. Une création de zone tampon près de la gare de Savenay est à l'étude en attendant la mise aux normes de la station d'épuration.

## Conseil Municipal du 8 octobre

### Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ATLANTIC'EAU

Présentation du rapport 2020 par M. Yoann DORNER, délégué titulaire au collège électoral et à la commission territoriale ATLANTIC'EAU.

Les élus en ont pris connaissance et ont échangé sur le contenu du rapport.

À noter, le taux de rendement de 89.8%, le pourcentage restant correspondant au taux de perte d'eau en raison de fuite.

Le réseau nécessite énormément de maintenance d'entretien.

Des travaux sont prévus sur le territoire de Lavau-sur-Loire, à la Georgetais avec le renouvellement de 110 mètres de canalisations.

Un travail sur la pollution au niveau des points de captage est en cours, une collaboration est menée avec les agriculteurs pour éviter les rejets.

75% de l'eau est pompée dans la Loire, ce qui accentue le coût de filtration des eaux.

La qualité de l'eau est très satisfaisante, selon un barème de référence établi par l'État.

Les objectifs à venir concernent l'augmentation du rendement des points de captage de l'eau, les besoins évoluant de façon conséquente.

### Décision modificative budget

M. Yoann DORNER, adjoint en charge des finances, explique aux membres du conseil municipal la nécessité d'effectuer une correction au budget commune 2021.

En effet, un bien inscrit dans l'inventaire du budget principal depuis 2013 n'a pas donné lieu à des dotations aux amortissements.

Ce bien est comptabilisé pour 1 300 € au compte 204182.

L'amortissement de ce compte est une dépense obligatoire pour les collectivités et nécessite l'ouverture d'un crédit au budget 2021 pour comptabiliser cette opération.

Il convient donc d'ouvrir les crédits nécessaires par décision modificative aux chapitres 040(recettes d'investissement) et 042 (dépenses de fonctionnement).

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, la décision modificative n°2-2021.

## Conseil Municipal du 19 novembre

### Information sur l'abrogation de la DTA ESTUAIRE

La Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'Estuaire de la Loire, adoptée le 17 juillet 2006, n'a pas été modifiée depuis son adoption et ses dispositions ne présentent plus aujourd'hui la même pertinence puisque plusieurs de ses orientations sont devenues obsolètes (abandon du projet d'aéroport Notre Dame des Landes, abandon du projet d'extension portuaire du site de Donges-Est, orientations sur la centrale électrique de Cordemais non cohérentes avec son arrêt envisagé).

Dans ce contexte le Préfet de Région a été mandaté par arrêté interministériel du 22 janvier 2021 pour conduire la procédure d'abrogation de la DTA. Une concertation préalable des principaux acteurs du territoire concerné a été menée en février et mars 2021 et l'ensemble des personnes publiques associées sont en cours de consultation avant que n'ait lieu en octobre et novembre l'enquête publique.

Lavau-sur-Loire en tant que personne publique associée est invitée à donner son avis lors du prochain conseil municipal de décembre, aussi Mme Tramier expose en détail les termes de cette abrogation pour que les membres du Conseil puissent en prendre connaissance, en amont.

### Décisions modificatives budget

Madame Claire TRAMIER explique aux membres du conseil municipal la nécessité d'effectuer des corrections au budget Commune 2021.

#### Décision modificative 2

Des doublons de mandatements ont été réalisés sur le budget 2020 qui ont nécessité des mandats correctifs au compte 673 « Titres annulés sur exercice antérieur » pour un montant de 12 399 € sur l'exercice 2021. Ces annulations exceptionnelles ne peuvent être prises en charge sans l'augmentation du crédit alloué de 4 000 € habituels.

Aussi, il s'avère nécessaire de créditer de 10 000 € le compte 673 à partir du chapitre 022 « dépenses imprévues » (crédit disponible 23 562.93 €). Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, la décision modificative n°2-2021 portant crédit suffisant à l'imputation 673\_Titres annulés sur exercice antérieur.

#### Décision modificative 3

Lors de l'élaboration du budget 2021 le compte 238 -Immobilisations en cours- avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles n'a pas été crédité. Dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg, Loire-Atlantique Développement a sollicité une avance d'un montant de 1 202.24 €. Aussi, il s'avère nécessaire de créditer de 2 000 € le compte 238 à partir du chapitre 020 « dépenses imprévues » (crédit disponible 139 572.33 €). Le Conseil Municipal après avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, la décision modificative n°3-2021 portant crédit suffisant à l'imputation 238 -Immobilisations en cours- avances versées sur commandes d'immobilisations incorporelles.

### Création de la régie autonome SPANC

Les usagers d'une installation d'assainissement non collectif doivent s'acquitter d'une redevance particulière destinée à financer les charges du SPANC, de la même manière que les usagers raccordés à l'assainissement collectif paient, sur leur facture d'eau, une redevance spécifique. Ils contribuent au financement du SPANC pour service rendu par une redevance assainissement non collectif pour le contrôle au titre des compétences obligatoires, et pour l'entretien, au titre de ses compétences facultatives (art. R 2224-19 et suivants du Code général des collectivités territoriales). Dans ce contexte le SPANC a créé une régie autonome, instance de gestion et de vérification des dépenses et recettes, nécessitant la nomination de délégué sur le territoire de la CCES. Monsieur Stéphane MÉNAGER, a été désigné délégué au sein de cette régie autonome.

### Groupe de travail adressage

Mme Ghislaine CHANTEAU mène un travail sur ce dossier depuis plusieurs mois déjà, avec l'aide de Mme Anne BRASSET. Pour des raisons d'emploi du temps, Mme BRASSET n'est plus en mesure de participer à ce groupe. M. Maxence AUTIER se propose de la remplacer, ce qui convient à l'ensemble des membres présents.

## État Civil

### NAISSANCES

THÉBAUD **Tom** - 23 novembre - *La Coublais*

HOUGARD **Sacha** - 25 novembre - *L'Hôtel Droit*

DAUDIN **Elyo** - 4 décembre - *Le Moulin du Haut Chemin*

PATUN **Lucas** - 4 décembre - *Place de l'église*



### MARIAGE

VITTECOQ **Christophe** &  
CROSSAIS **Magali**

le 4 décembre  
39 rue du Port



## Un nouveau lotissement privé à l'horizon 2023.

**Il porte déjà le nom de lotissement des Angéliques et les premières maisons devraient voir le jour en 2023.**

Ce nouveau lotissement situé derrière le lotissement actuel des Épinettes est composé de 16 terrains à bâtir et d'un îlot destiné à recevoir 5 logements sociaux. Le maître d'ouvrage est la société TERRALOIRE de Vannes (TERRAVIA pour la commercialisation). SELARL SITEA CONSEIL de Rezé en est le maître d'œuvre.

La superficie totale du terrain concerné est de 10846 m<sup>2</sup>.

Il comprend 16 lots de 233 m<sup>2</sup> à 567 m<sup>2</sup>. L'îlot social est de 814m<sup>2</sup>.

Une voie nouvelle en sens unique desservira la totalité du lotissement. Elle partira de la rue du Clos de la Bergerie et se raccordera à la rue des Hérons.



## Aménagement du Port

**Une première réunion de travail pour le groupe composé de cinq habitant.es et cinq élu.es, s'est tenue mi-novembre, salle du conseil municipal.**

Il s'agissait pour les participant.es de se réapproprier les propositions établies sous la précédente mandature et de les faire évoluer. Après avoir trouvé un consensus pour étudier de manière sérieuse, l'accès au port et au plateau sportif en ce qui concerne la circulation et le stationnement, trois points incontournables ont été dégagés :

- la contrainte que constitue un port relique en matière d'obtention de subventions ;
- la gestion des eaux pluviales et des eaux de marée avec une ligne de ruissellement à créer ;
- l'aménagement de l'endroit en espace ouvert, en y insérant du mobilier urbain adapté et une borne « eau et électricité » pour les manifestations festives.

Un nouveau temps d'échange est prévu au début de l'année 2022.

## Réunion publique

**Une vingtaine d'habitant.es a répondu présent à l'invitation de la municipalité, ce mardi 30 novembre.**

Après avoir présenté les travaux réalisés et les projets en cours, en ce début de mandature, la Maire Claire TRAMIER et son équipe ont échangé avec les personnes présentes sur des sujets qui font le quotidien de la vie de la commune : vitesse de la circulation dans le bourg, stationnement aux abords de l'école, signalétique routière, adressage, éclairage public...

Des explications, et des réponses ont été apportées par les élu.es conscient.es de ces problématiques.

Cependant, en termes de phasage, certains travaux ne pourront avoir lieu avant la réalisation du nouveau lotissement ou de l'aménagement du port. Une réflexion sur l'amplitude de l'éclairage public va être mise en place. Un questionnaire sera soumis aux habitant.es par le biais du prochain numéro du bulletin municipal.

## Groupe de travail verger/ jardin partagé/abeilles

**Le 2 décembre s'est tenue la première réunion de ce groupe de travail. Six lavausien.nes étaient présent.es pour réfléchir ensemble à ces différents projets. Lors de cette première réunion nous avons pris connaissance des souhaits et idées de chacun.**

La réflexion autour du projet verger s'est articulée sur deux axes :

- création sur une parcelle dédiée,
- et/ou plantation d'arbres fruitiers rustiques sur des espaces communaux disponibles dispersés, de façon à pouvoir rencontrer, lors d'une promenade, pommiers, pruniers et noisetiers (par exemple) aux bords des chemins. Une végétalisation durable et comestible de la commune !

Au sujet du jardin partagé, nous avons retenu le souhait des enfants de la commune, dans le cadre du club Dawin, d'avoir un espace pour réaliser des plantations, ainsi que l'idée d'un jardin à visée pédagogique, peut-être en permaculture.

Pour les abeilles, plutôt une piste d'une ruche de préservation, et non d'exploitation.

Tout cela en est au début du travail de réflexion, rien n'est encore décidé !

Si vous êtes intéressé.e, n'hésitez pas à me contacter : [eva.andrey1528@gmail.com](mailto:eva.andrey1528@gmail.com)

## Eco-pâturage

**Une première rencontre s'est déroulée jeudi 16 décembre. Le petit groupe qui ne demande qu'à s'agrandir, est composé pour l'instant de deux habitant.es et de deux élus.**

Pour rappel, l'éco-pâturage permet l'entretien des espaces verts et des animaux tout en assurant le renouvellement de la végétation et le bien-être animalier.

Il s'agit d'une activité qui vise à garder les milieux ouverts en empêchant les broussailles, buissons et arbres de recoloniser l'espace. La commune envisage donc de pratiquer cette méthode sur deux espaces situés près du stade.

Dans le but de bien évaluer tous les tenants et aboutissants d'un tel projet, le groupe s'est fixé pour objectif de prendre contact avec des associations ou des communes engagées dans cette pratique et des acteurs potentiels (éleveurs de moutons, ESAT...).

Si vous êtes intéressé.e, n'hésitez pas à nous le faire savoir en mairie.



## Recensement de la population 2022

**L'enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc du 20 janvier 2022 au 19 février 2022.**

### Comment ça marche ?

#### Avant la collecte

Votre commune recrute les agents recenseurs.

L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser.

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à **Claire GENY** et **Pascal DESBOIS**, nos deux agents recenseurs.

#### Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](http://Le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

### À quoi ça sert ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

#### Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

#### Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Connaître la population légale de votre commune sur le site Insee

#### Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux...), déterminer les moyens de transport à développer...



Claire GENY



## Mylène ATONATTY et Carine VINCENT

**Nous continuons la présentation des agents municipaux de la commune. Ce trimestre, nous vous présentons Mylène et Carine qui assurent tous les jours d'école, la pause méridienne.**

Véritable moment récréatif, ce temps du midi est aussi un temps éducatif et convivial. Il est complémentaire aux temps d'apprentissage scolaire.

« J'ai en charge la surveillance des plus petits, de celles et ceux qui fréquentent l'école maternelle, précise Mylène. Mon rôle consiste à leur proposer des jeux de cour mais aussi à les préparer au temps de la sieste en les invitant à chanter des comptines. »

Mylène assure, par ailleurs, l'entretien au quotidien de l'école primaire, et le ménage, deux fois par semaine, du modulaire du local technique.

« J'apprécie la présence des enfants, poursuit Carine. Mon rôle consiste en la surveillance des enfants de l'école primaire. Ils sont plus autonomes, à leur âge et disposent d'une caisse de jeux comprenant des ballons et jeux de société. Tout comme ma collègue, j'assure également le lavage des mains et le passage aux toilettes ».

Carine a également à sa charge le ménage de la mairie ainsi que le nettoyage des toilettes du Calvaire.



## Environnement, voirie

### Dépôt municipal

#### Fermeture

**Depuis le début du mois d'octobre, l'accès au dépôt municipal, plus communément appelé « La dépôte » a été fermé.**

« Nous avons pris cette décision pour mettre un terme aux dépôts sauvages des particuliers, explique Stéphane MÉNAGER, adjoint à la voirie. 100 m<sup>3</sup> de déchets verts ont été retirés et transportés à la déchetterie de Campbon. L'endroit est aujourd'hui propre. Les employés communaux et les entreprises qui ont besoin d'intervenir sur site, peuvent ainsi circuler plus facilement ». Coût total de l'opération : 8 674,04 €.

23 poteaux électriques ont également été déblayés. Pour l'anecdote, seul un, scellé dans un peuplier est resté sur le terrain.



## Pratique de la chasse : des réponses à vos questions

**Depuis l'ouverture au mois de septembre dernier, de la saison de la chasse, plusieurs accidents aux conséquences tragiques, ont eu lieu.**

Celui arrivé près de Rennes a particulièrement marqué les esprits.

Notre commune est située sur un territoire rural qui n'échappe pas à cette pratique et de nombreux habitants se posent légitimement des questions quant à la réglementation en vigueur.

De ce fait, nous sommes allés à la rencontre de Luc MOREAU, président de la société de chasse « La lavausienne » qui nous a apporté quelques précisions.

### Quelles sont les règles de sécurité que tout chasseur doit adopter ?

Sur le territoire de la chasse communale de Lavau, les chasseurs doivent porter une casquette ou un brassard ou un gilet fluo orange hormis pour les battues où le gilet fluo est **obligatoire**.

Par ailleurs, l'action de chasse doit se situer à une distance de **150 mètres des habitations**. Il est interdit de tirer en direction des habitations, des routes et des chemins, des bâtiments. Tout tir doit être effectué, dos à tout bâtiment.

L'arme doit être déchargée ou ouverte à chaque passage d'obstacles et en présence d'autres personnes. Le tir ne se fait jamais à hauteur d'homme, ni sans s'être assuré que la zone balayée par les canons est déserte et sans risque. Il ne faut jamais tirer au travers d'une haie ou d'un buisson. Chaque année, nous envoyons deux adhérents au centre de formation de Joué-sur-Erdre pour une formation sécurité.

### À quel rythme ont lieu les battues ?

Nous sommes situés en zone noire. Les battues peuvent avoir lieu du mois de juin au mois de mars, du lever du jour à son coucher. Depuis juillet, six battues ont été réalisées. Pour chaque battue, nous informons la commune, des horaires et des lieux concernés.

Une affiche d'information figure sur le panneau d'affichage municipal. Elle est également relayée par l'application Panneau Pocket. Un arrêté municipal est pris pour fermer les chemins et interdire toute circulation sur les portions concernées. Cela se manifeste le plus souvent par la pose d'un ruban de signalisation blanc et rouge et la mise en place d'un panneau indiquant « Chasse en cours » sur lequel est affiché l'arrêté municipal.

### Quelles sont les dates pour la saison 2021/2022 ?

Il existe différents types de chasse.

La chasse au gibier sédentaire est ouverte depuis le 19 septembre. Elle se termine le dimanche 16 janvier, au soir sauf le pigeon et la bécasse qui se termine le 20 février. Elle se pratique de 9h à 12h30 et de 14h à 1 heure après le coucher du soleil, les dimanches et jours fériés et un jour supplémentaire cette année le samedi 15 janvier 2022. La chasse aux gibiers d'eau en zones humides, qui débute au mois d'août et se termine fin janvier, se déroule de 2 heures avant le lever du soleil à 2 heures après le coucher du soleil.

### En quoi la chasse joue-t-elle un rôle de régulation ?

Pour illustrer ce propos, le premier sanglier abattu sur la commune date de 2006.

Il n'y avait pas de sanglier avant. Le développement des cultures source de nourriture, et la présence des roselières en bordure de Loire, ont, d'une certaine façon, contribué à leur augmentation constante. Les sangliers se reproduisent par excès de nourriture tout comme les chevreuils, les renards et les fouines. Ils causent des dégâts considérables sur les cultures, ou provoquent des accidents sur les routes. Quatre accidents ont été enregistrés depuis une dizaine d'années sur la commune dont un mortel. C'est pour cette raison qu'il est important de réguler.

David  
HAMON



## À la découverte des espèces sauvages de Lavau

**Les premiers frimas sont là, les oiseaux migrateurs qui se reproduisent dans notre région ont laissé la place aux hivernants venant de contrées plus nordiques. Les plantes sont entrées en repos. Toutes ? Non une poignée d'irréductibles continue de résister au froid et aux jours raccourcis.**

Aujourd'hui nous vous proposons de découvrir deux espèces de saison que l'on pourra observer sur la commune : l'une venant des contrées nordiques où elle niche, l'Oie cendrée, et l'autre venant du sud, le Sénéçon du Cap.

### L'Oie cendrée

Ce grand volatile fait partie de la famille des canards au sens large (Anatidés). On a parfois du mal à imaginer que ce « gros canard » peut voler. Et non seulement l'oie vole mais en plus elle vole très bien : des Oies à tête barrée (une espèce nichant en Sibérie, en Mongolie et en Chine) volent à une altitude supérieure à 9000 mètres lorsqu'elles traversent l'Himalaya lors de leur migration. De plus, l'adaptation des oies au cours du temps leur a permis d'organiser leur façon de voler pour gaspiller le moins d'énergie, c'est le fameux vol en « V ». Le fait de voler derrière une congénère leur permet d'économiser de l'énergie pour effectuer leur long vol migratoire, et elles se relayent pour que ce ne soit pas toujours la même qui se fatigue le plus en tête.

À Lavau on peut observer ce phénomène lorsque les Oies cendrées viennent passer une partie de l'hiver

chez nous pour profiter de la bonne herbe des prairies du bord de Loire. Chaque jour, lorsqu'elles reviennent se poser dans les prairies, elles arrivent souvent en formation. Pour bien les observer, il est préférable d'avoir une paire de jumelles, car elles peuvent être difficiles à apercevoir dans les herbes, et de les chercher depuis l'observatoire Kawamata.

Elles sont rarement seules, on peut souvent les observer en compagnie d'autres espèces d'oies comme les Bernaches cravants (des oies très sombres), les Oies rieuses (reconnissables à leur front blanc et leur ventre blanc strié de noir) et parfois quelques espèces plus rares comme les Bernaches nonettes (des oies à tête et ventre blancs) voire très rares comme la Bernache à cou roux dont un individu a été observé sur les prairies de bord de Loire depuis l'observatoire en 2016.

Certaines années, l'Oie cendrée peut être présente en grand nombre, et le spectacle de plusieurs centaines d'Oies cendrées revenant se poser en face de l'observatoire en criant est toujours impressionnant.



### Le Sénéçon du Cap

Derrière ce joli nom se cache une plante venant de très très loin : les hauts-plateaux de l'Afrique du Sud. Le nom « Sénéçon du Cap » fait référence au Cap de Bonne Espérance, extrémité sud du continent africain et de l'Afrique du Sud. Comme beaucoup de plantes exotiques qui se sont répandues chez nous, elle est arrivée par le biais d'échanges commerciaux. Dans le cas de cette plante, on parle de graines arrivées avec des moutons et leur laine. C'est une espèce de la famille des marguerites (les Astéracées). Elle fleurit quasiment toute l'année, surtout en été et en automne et, en cette saison, il est très facile de la trouver dans les friches, sur les trottoirs et surtout le long des routes où elle forme de très beaux alignements jaunes.

Malheureusement, sous ses jolis airs de petite marguerite jaune se cache une plante pas très sympathique.

Comme bon nombre de plantes exotiques, elle est classée comme invasive. Une plante invasive est une plante qui perturbe l'écosystème qu'elle colonise car elle prend la place de plantes locales et peut occuper des zones importantes si rien n'est fait pour la limiter.

À Lavau, elle n'occupe que des zones en friches ou le bord des routes, mais ailleurs, dans des zones de dunes par exemple, elle peut être très problématique.

On peut la trouver près de la tour du radar au Trou bleu, et je viens de la découvrir au début de la route de Bouée.



## La bibliothèque en ligne

Depuis décembre 2020, vous avez accès au catalogue des 11 bibliothèques/médiathèques de la Communauté de Communes. Vous pouvez réserver et emprunter des documents depuis le site internet <http://mediatheques.estuaire-sillon.fr> que vous pouvez récupérer ici grâce à la navette interne, quel que soit leur site d'origine.

Vous pouvez aussi partager vos coups de cœur sur ce site internet. Ainsi les autres lecteurs pourront suivre vos recommandations !

La bibliothèque départementale met également à votre disposition des services numériques gratuits. Pour y accéder, vous avez simplement besoin d'une carte à retirer dans votre bibliothèque. Cette carte vous donne accès à une offre de VOD, revue et journaux, formation à distance...

### Boîte de retour

Vous pouvez y déposer vos livres quand la bibliothèque est fermée !

**NOU  
VEAU**

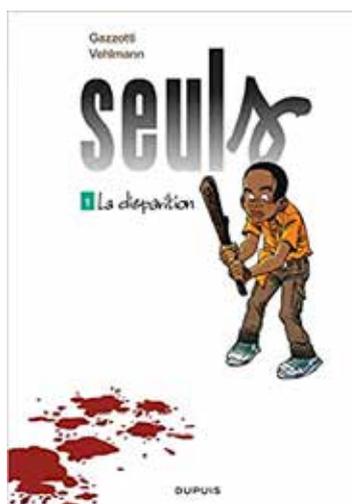


### Collections temporaires

La bibliothèque départementale nous prête des livres :

- la série complète de BD « Walking Dead »
- la série complète des BD « Seuls »
- la série complète des mangas « Splatoon »

Venez les découvrir !



### Atelier

« reliure en famille »

**NOU  
VEAU**

Il s'agit de fabriquer un livre à partir de matériaux recyclés ou issus de réemploi.

L'atelier vous permet de participer à toutes les étapes de création en binôme parent-enfant, pour repartir à la fin avec votre livre construit ensemble.

**Vendredi 11 février  
de 10h à 12h30**

**GRATUIT**

**à partir de 6 ans**

*en binôme parent-enfant,  
sur inscription*

**Pass sanitaire obligatoire  
pour les plus de 12 ans.**



## Compost

### Une mine d'or pour nos plantes... dans nos poubelles !

**Entre 40% et 60% du contenu de nos poubelles est constitué de matières organiques. Les composter peut réduire le poids de nos poubelles de 60 kg par personne et par an, un gain économique et écologique loin d'être négligeable.**

D'ailleurs, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) exige la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025. Mais, pourquoi attendre ?

Le principe du compostage est simple : je laisse les micro-organismes (champignons, bactéries et levures) et les vers, acariens et autres petits insectes transformer mes déchets organiques en matière utilisable au jardin ou dans mes plantes en pot.

#### Comment m'y prendre pour débiter mon compost ? En tas ou en bac ?

Il est possible de faire son compost **en tas**, dans un coin du jardin, dans une zone mi-ombragée, pas trop humide (éviter les creux), et ni trop proche ni trop loin de la maison. Cette méthode simplissime est plus adaptée pour les grands jardins, le tas prenant plus d'espace qu'un compost contenu par un bac. D'autant qu'il faut prévoir l'espace pour deux tas, afin de laisser le premier « mûrir » au bout d'un moment. C'est cependant la méthode la moins onéreuse et la plus simple à mettre en place.

**En bac**, généralement en bois, acheté ou construit en bois de récupération, ou en plastique. Le compostage en bac permet de composter même dans un petit jardin. Le compost n'est pas exposé à la vue de tous, il est protégé des pluies et des animaux.

Il est conseillé d'installer son compost à proximité de l'habitation, en zone mi-ombragée, afin de faciliter l'apport des matières organiques depuis la cuisine. Lorsqu'il pleut ou qu'il fait froid, on n'a pas envie de traverser tout le jardin pour vider le seau de cuisine. Un compost bien mené ne dégage pas d'odeur désagréable !

#### Et maintenant, qu'y met-on ?

Les **déchets de cuisine** : épluchures, marc de café, filtres en papier, fanes de légumes, fruits et légumes trop abîmés, pain, laitages, croûtes de fromages, ...

Les **déchets de jardin** : tontes, feuilles, taille de haies, fleurs fanées, etc. Ces déchets peuvent aussi être utilisés pour le paillage.

**Mais aussi** : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, cartons (sans encre ou produit polluant), viande et poisson (à placer au centre du tas hors d'atteinte des animaux et pour éviter les odeurs).

#### Quelques règles à respecter pour réussir son compost

- **Mélanger les différents types de déchets entre eux.**

Déchets carbonés, secs et grossiers (tailles, paille, feuilles mortes, carton...)/ déchets azotés, humides, « fins » (déchets de cuisines, épluchures...).

- **On alterne ces types de déchets** au maximum et on mélange sur une vingtaine de cm au moment de l'apport du seau de cuisine.

Il est aussi possible d'avoir à disposition, à côté de son bac à compost un gros seau de copeaux, de paille, de feuilles mortes, ou même de bouts de cartons, et d'en ajouter au moment de l'apport du seau de cuisine. Cela permet d'être sûr d'avoir un compost équilibré. C'est comme cela que l'on procède pour les composts collectifs ou partagés dans les villes et villages qui en sont pourvus.

- **On surveille également l'humidité.** Trop de sécheresse ou trop d'humidité nuit au développement des micro-organismes. Pas de panique cependant, pour rectifier cela un arrosage en cas de sécheresse et un apport en matière sèche (feuilles sèches par ex) en cas d'humidité, suffisent à rééquilibrer le compost.

- **Une fois le bac plein, il suffit d'attendre de 6 mois à un an que le compost soit mûr.** Attention, en cas de compostage de litière animale (litière de poules, lapins ou autres, litière végétale de chat, toilettes sèches), il faudra attendre 2 ans avant de pouvoir utiliser le compost obtenu dans votre potager. Il pourra être utilisé avant dans des zones non comestibles.

Durant la maturation du premier bac, il faut utiliser un autre bac, ou tas, pour les nouveaux apports.

**Ce merveilleux compost mûr peut être mélangé à du terreau en support de culture, épandu dans votre potager ou sur votre pelouse, au pied de vos arbres fruitiers, dans vos massifs floraux, vos haies, et même dans vos pots d'intérieurs ou en jardinières !**

Pour plus d'information un fascicule détaillé a été publié par l'ADEME, vous pouvez le trouver sur :

[www.estuaire-sillon.fr/les-particuliers/reduisons-nos-dechets/le-compostage-408](http://www.estuaire-sillon.fr/les-particuliers/reduisons-nos-dechets/le-compostage-408)

## Restauration scolaire

### Travail en duo

**Dans le cadre de la journée nationale Duo DAY 2021 et la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées, la commune de Lavau-sur-Loire accueillait ce jeudi 18 novembre Sophie CODET, agent de restauration à l'ESAT de Savenay. Elle a assisté Nathalie LECLERCQ, responsable de la restauration scolaire.**

À l'issue de cette journée de découverte réciproque du milieu de travail ordinaire pour l'une et d'une relation de travail avec une personne porteuse de handicap, pour l'autre, toutes deux se sont accordées sur les aspects positifs de cette expérience

« *Je ne m'étais pas rendu compte que Sophie était déficiente visuelle, témoigne Nathalie LECLERCQ, responsable de la restauration scolaire. C'est une personne très compétente. Elle se débrouille très bien. Elle nous a même aidées au service. Je suis prête à renouveler ce genre d'expérience si elle se représente.* »

« *Je travaille au service de restauration pour l'ESAT de Savenay, où nous transformons les produits, poursuit Sophie CODET. Aujourd'hui j'ai découvert la liaison froide. Je suis prête à refaire l'expérience dans une plus grande structure.* »

Les enfants ont également apprécié la gentillesse de Sophie.



## Focus sur par Luc BIORET

### Des Américains à Lavau

**Le focus du précédent numéro du P'tit Lavausien évoquait l'histoire du lavausien René BOUCHARD parti à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au Québec et dont la famille fit souche et émigra ensuite en Louisiane.**

Ses descendants —et ceux d'autres émigrés du nord-ouest de la France— sont venus le 5 octobre dernier visiter le pays natal de leur ancêtre. Ils ont pu découvrir avec émotion l'église où leur ancêtre fut baptisé puis le port. Ce voyage dans ce qu'ils appellent leur « mère patrie » revêtait pour eux une grande importance tant ils sont attachés à découvrir et cultiver leurs racines qu'ils n'ont pas comme nous sous leurs pieds.

*Les descendants directs de René BOUCHARD.*



## Café Couture

### Nouveau bureau

L'association lavausienne a tenu son assemblée générale le samedi 6 novembre. Malgré le contexte sanitaire difficile, l'activité a pu reprendre au mois de juin et les adhérentes continuent de s'entraider et d'échanger autour de la réalisation de travaux de couture (confection, retouches, accessoires, tapisserie d'ameublement).

Cette année, plusieurs d'entre elles vont se lancer dans la confection d'un sac Georges. L'association est équipée de tout le matériel nécessaire à la réalisation d'un projet couture (machine à coudre, surjeteuse, table et fer à repasser, papier pour patronage, patrons et magazines de mode).

L'Assemblée Générale a permis d'élire un tout nouveau bureau. Florence GIGOU en est désormais la Présidente, Christine VIAUD la trésorière et Stéphanie MENUET la secrétaire.

Le coût de l'adhésion annuelle se monte désormais à 20 €.

**Café couture, le samedi après-midi de 14 h à 17 h30, salle de la Roselière.**  
**café.couture.lavau@gmail.com**  
**Tél. 06 02 11 49 92**

 **Café Couture Lavau sur Loire**

## Une année 2022 sous réserve



L'année 2021 se termine sans aucune manifestation à cause de la pandémie COVID. Merci à nos bénévoles de l'activité location qui ont permis au Comité des Fêtes d'avoir quelques recettes pour le fonctionnement et pour l'organisation des futures manifestations.

Les dernières restrictions du gouvernement ne rassurent pas mais nous devons positiver et aller de l'avant.

Le bureau du Comité des Fêtes, s'étant réuni début décembre, a fixé ses dates de manifestations, sous réserve des annonces communales, préfectorales ou gouvernementales 2022.

- **Assemblée Générale :**  
le 21 janvier 2022 à 19h30
- **Fête du Port avec sa brocante et ses anguilles :**  
le 15 mai 2022
- **Feu d'artifice avec ses moules-frites :**  
le 10 septembre 2022

Lavausien, Lavausienne, nous vous donnons rendez-vous à l'assemblée générale pour retisser les liens afin d'oublier 2019, 2020, 2021.

L'association a besoin de ses bénévoles et de personnes désirant aussi s'investir dans les décisions, dans l'organisation et la tenue de stands le jour des manifestations : la fonction de Président est à pourvoir...

**contact.cdf.lavausurloire@gmail.com**  
**Tél. 06 60 80 04 99.**

Une Bonne année à toutes et tous



## Lavau Part en Live

### À la recherche de bénévoles

**L'année 2022 est arrivée, nous vous souhaitons une bonne année, une bonne santé et beaucoup de sorties musicales !**

Le festival LAVAU PART EN LIVE arrive à grands pas !!! Nous vous donnons rendez-vous dans un peu moins de six mois.

La dynamique des bénévoles est essentielle au rayonnement du festival.

Sans bénévoles, pas de petits ou grands événements ! C'est pourquoi nous avons besoin de vous.

**Vous êtes libres : 1h, 2h, 3h, une journée, deux jours ?**

Pour installer, accueillir, cuisiner, compter, sourire, démonter...

Préparons ensemble cet événement dans la joie et la bonne humeur pour que cette journée soit un interlude musical inoubliable.

**Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.**

N'hésitez pas à nous contacter :  
**lavaupartenlive@gmail.com**  
 Ou par téléphone : **06 77 30 76 69**  
 Suivez-nous  **Lavau-part En-Live**

### Amicale Laïque

#### Un nouveau bureau

Présidente : Sandy DOCEUL  
Trésorière : Adeline THOMAS  
Vice-Trésorière : Eugénie GODEUX  
Secrétaire : Thanaëlle MAUBRAS

L'association est composée de 26 adhérents.

« C'est avec grand plaisir que je prends la suite de Marie-Laure CHEVALIER, qui a été présidente de l'Amicale pendant ces trois dernières années.

Le monde associatif m'a toujours attiré, pour moi cela était une évidence lorsque ma fille aînée a été scolarisée, de m'investir dans l'Amicale Laïque. Nous sommes une petite commune, avec une petite école, il est important de garder cette proximité et ce dynamisme qui a été créé depuis presque 40 ans. Je tiens aussi à remercier les amicalistes qui s'investissent au sein de l'association et les bénévoles ponctuels (qui pour certains répondent présent à chaque manifestation). Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent... »

Sandy DOCEUL

« Nouvelle arrivante dans la commune, j'ai voulu m'investir dans une association active au sein de ce beau village.

Je me suis engagée au sein de l'Amicale Laïque pour son dynamisme et ses actions auprès des enfants de l'école. Être bénévole à l'Amicale, c'est s'investir dans le bien vivre du village et créer des moments de convivialité dont nous avons besoin, surtout dans le contexte sanitaire actuel... »

Thanaëlle MAUBRAS

L'Amicale Laïque est une équipe motivée et toujours désireuse de faire au mieux pour remplir ses missions. La pandémie nous oblige à nous adapter aux conditions sanitaires. Mais cela ne nous empêchera pas de soutenir l'école dans ses projets, vous proposer de nombreuses actions, événements pour divertir nos petit.es Lavausien.nes et leurs familles...



**L'Amicale Laïque Lavausienne a 40 ans !**

**40 ans** de soutien humain à notre école !

**40 ans** d'accompagnement financier pour nos enfants !

**40 ans** l'occasion de tous nous réunir, enfants, parents, anciens de l'Amicale et anciens élèves de notre école lors d'une grande fête d'anniversaire, le 4 juin 2022 !

Et comme cet événement, nous avons envie de le partager avec tous, nous avons aussi envie que vous partagiez vos idées, vos suggestions et dans la mesure du possible votre aide ...

Nous vous invitons donc à nous rejoindre lors d'une des commissions destinées à faire de cet anniversaire une grande réussite.

Alors, n'attendez pas, venez rejoindre la fête et surtout notez la date !

#### Contact

amilala44@gmail.com  
06 47 59 35 86

### Yoga Loire et Sillon

#### Une nouvelle présidente

**Depuis 2016, l'association Yoga Loire et Sillon propose des cours hebdomadaires de Hatha yoga tous niveaux, les mercredis à 17h15 ou 18h30 ou 19h45 à la salle de la roselière près de la bibliothèque, ainsi que des ateliers découverte et approfondissement les week-ends.**

Plus d'une cinquantaine d'élèves sont passés dans nos cours depuis sa création.

Marianne ROCHER vient de passer le flambeau de la présidence à Eva ANDREY qui propose des cours de yoga pré et postnatal.

Delphine CALLET, la trésorière, est diplômée en sophrologie et étudie la possibilité de proposer une activité de sophrologie sur Lavau.

Anne PINIER diplômée de l'EFY donne les cours de yoga depuis la création de l'association.

La réflexion est menée pour ouvrir des cours adaptés à un public qui pourrait se trouver en difficulté dans

des cours standards et peut-être également des cours dédiés aux enfants, notamment des ateliers parents-enfants. L'association a dû s'adapter à la situation sanitaire depuis 2020, car les salles ont été fermées pendant longtemps, et les cours ont été faits par zoom ou par enregistrement.

Les cours en présentiel ont repris depuis septembre. Le pass sanitaire est obligatoire pour assister au cours.

#### Contact

yogaloireetsillon@laposte.net / 07 71 66 38 45

## Le Vélo Club Lavausien

**vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !**

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre traditionnelle Randonnée se fera le 19 juin 2022, il y aura des circuits VTT, Cyclos et Marche.

En attendant cette date, vous pouvez nous retrouver lors de la marche hebdomadaire, le vendredi matin à 9h au niveau du local VCL qui se situe rue du Cadran.



## Association TRANS-MAD' Développement

**L'association Transmad est née il y a un peu plus de 20 ans d'un voyage à Madagascar d'un groupe de jeunes issus de notre territoire Estuaire & Sillon. Après 3 mois d'immersion et d'acclimaturation dans le village de Sabotsy-Anjiro sur les hauts plateaux, ce groupe d'amis décide de se lancer dans un projet associatif en s'imposant quelques règles : réfléchir son interventionnisme, professionnaliser son action, penser globalement pour agir localement.**

Transmad développement souhaite promouvoir une solidarité entre les populations du sud de Madagascar et celles de notre territoire. Une solidarité sous forme d'échanges réciproques avec l'idée que les difficultés, les défis auxquels sont confrontées les populations malgaches sont aussi les nôtres, que les solutions qui peuvent être trouvées là-bas peuvent aussi inspirer celles ici, que la coopération et la mise en réseau des compétences des acteurs de notre territoire (associations, collectivités, citoyens) puissent être source d'action. C'est dans cette logique que Transmad' développement a intégré la coopérative IDEAL qui œuvre depuis de nombreuses années pour promouvoir une économie plus sociale et solidaire.

À Madagascar se trouve le cœur de réaction, la transformation de cette « envie » d'aider, d'accompagner des populations vulnérables subissant des dynamiques de nécessité et de détresse.

L'association Transmad intervient depuis 12 ans dans le sud de Madagascar sur le secteur de l'accès à l'eau potable et constate malgré son action l'aggravation des conditions de vie des communautés vulnérables, entre détresse hydrique aiguë et insécurité alimentaire sévère. La fermeture du pays consécutive à la pandémie de la Covid 19 a exacerbé ces vulnérabilités au point de plonger toute la région dans une famine sans précédents.

En partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM), agence Onusienne lauréate du prix Nobel de la paix en 2020 et de l'UNICEF, Transmad' développement, ces 12 derniers mois, a raccordé à une eau de qualité 25 000 personnes réparties dans 21 villages des régions Astimo-Andrefana et Androy. Chacun des 21 réseaux d'adduction d'eau potable en autonomie solaire alimente un jardin communautaire équipé de kits de micro-irrigation et changent ainsi la destinée de 25 000 villageois isolés qui peuvent reprendre leur destin en main grâce à une source d'approvisionnement en eau potable durable. Les conditions sanitaires s'améliorent alors, les organismes retrouvent des forces et le chemin de la résilience s'ouvre à nouveau pour ces survivants du réchauffement climatique. 6 000 kg de produit maraîchers et vivriers ont été produits ces 4 derniers mois sur ces parcelles nouvellement irrigués !

À ce jour, près de deux millions de personnes sont menacées par la famine et leur sort dépend de l'aide extérieure. Le PAM et plusieurs collectivités territoriales Françaises se sont associées à Transmad dans une coopération durable pour vaincre cette crise alimentaire mais le défi impose la mobilisation de toutes et tous car le temps presse.

**Retrouvez-nous sur [www.transmad.org](http://www.transmad.org) et pour nous soutenir sur [helloasso/transmad](https://helloasso/transmad)**

**Le siège social de l'association se trouve désormais sur notre commune.**



## Momo Pizza

**Début décembre, Momo Pizza a fêté ses 18 ans de présence sur notre commune.**

« Je suis venu ici, car je suis originaire du coin. Je savais que personne n'oserait se lancer ici. J'ai tenté et depuis, je ne le regrette pas, confie-t-il. La clientèle est fidèle. »

Les produits sont frais et travaillés le plus possible maison. Les pâtes à pizza sont faites à la main. Il travaille des produits de qualité avec des fournisseurs qu'il connaît bien. Depuis peu, il est accompagné tous les mardis et il est ravi d'avoir de la compagnie.

Momo Pizza vient tous les mardis de 16h à 20h30.  
Passez commande au **06 67 02 60 15**



## Le Panier de fruits

**Depuis le 7 décembre dernier, Salah, un commerçant primeur est venu se joindre à nos commerçants ambulants, le mardi soir sur le parking du calvaire.**

Le Panier de fruits est présent de 16h à 20h30.

Il propose une diversité de fruits et légumes pour pouvoir vous satisfaire.

N'hésitez pas à venir le rencontrer.

Vous pouvez passer commande et il vous préparera votre panier de fruits et légumes.

Vous pouvez joindre le panier de fruit  
au **07 66 56 21 65**



## Une épicerie pour ce début d'année

**Le caviste Homikawine devrait bientôt ouvrir une épicerie fine sur notre commune. Elle sera située dans le local des anciens qu'il est en train de remettre en état pour pouvoir y stocker ses produits.**

Il espère pouvoir ouvrir en ce début d'année, car pour le moment, le local n'est pas sécurisé. La peinture a été refaite et l'électricité remise aux normes. Il lui reste aussi l'aménagement intérieur dans le but de mieux vous accueillir. Il a d'ailleurs lancé une cagnotte via leetchi pour avoir une aide pour l'achat d'installation ([www.leetchi.com/c/cave-epicerie-lavau-sur-loire](http://www.leetchi.com/c/cave-epicerie-lavau-sur-loire)). Pour le moment, il a quelques collaborations, mais il est toujours en cours de démarchages. Il compte sur le bouche-à-oreille pour se faire connaître, le but étant de ne pas faire concurrence aux commerces existants.

Il veut faire de cet endroit  
un lieu de rencontre  
plein de convivialité.

**Vous pourrez y trouver :**

- Des produits de la cave (vin, bière cidre, jus de fruit, ...),
- De l'épicerie fine, en vrac le plus possible,
- Des produits ménagers,
- Des produits d'hygiène,
- Du pain, avec une offre complémentaire à celle du distributeur et des viennoiseries le week-end,
- Un peu de presse, en fonction des demandes des habitants, mais au moins le journal,
- Des colis de viandes,
- Des paniers semaine, regroupant légumes de saison, viande et quelques recettes

Il souhaite mettre en place un salon de thé pour avoir un lieu où l'on peut discuter, échanger se rencontrer. Il voudrait également mettre en place de petites expositions avec les artistes locaux.

Comme vous l'aurez compris, Mickaël a beaucoup d'idées pour rendre ce lieu essentiel à notre petite commune. Il reste ouvert à toute suggestion, dans la mesure du raisonnable.

Il est encore à la recherche d'un nom et pour cela il a besoin de vous pour lui donner des idées.  
Vous pouvez le contacter par mail : [homikawine@icloud.com](mailto:homikawine@icloud.com) ou par téléphone au **06 08 75 00 28**.

## Étienne GENY

### Élagueur passionné

**Originaire de Metz, et anciennement entrepreneur de travaux forestiers dans les Vosges, Étienne GENY est venu s'installer comme élagueur en Loire-Atlantique en 2010.**

En effet, suite à plusieurs tempêtes dans les Vosges, notamment celle de 1999, les scieries ont eu du bois en abondance et ne faisaient plus appel à Étienne.

«*Je suis, en quelque sorte, un réfugié climatique !*» dit-il avec le sourire.

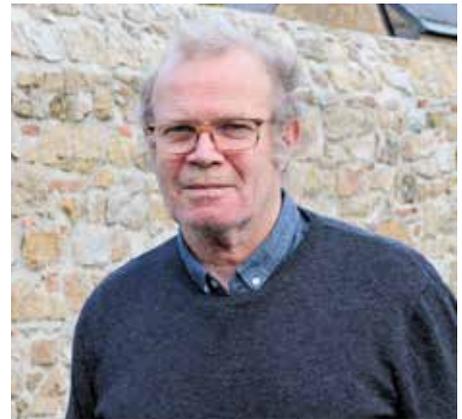
Initialement implanté à Saint Herblain, il a déménagé à Lavau-sur-Loire, rue du Port, en Août 2019.

Il est seul au sein de sa petite entreprise, mais travaille en collaboration avec un cordiste pour l'élagage ou l'abattage des arbres.

«*J'encourage les lavausiens à participer aux projets d'éco-pâturage, de vergers et jardins partagés.*»

Il participera lui-même à ces projets en fournissant du broyat de bois issus de ses chantiers.

Il en donne également à tout habitant de la commune qui le souhaite pour le potager ou pour toute autre utilisation.



**Contact : 06 20 33 40 46**

## Que diriez-vous d'Une Bonne Tartine ?

**Il y a 3 ans, Laura et Alain sont arrivés dans la région et se sont lancés dans l'Aventure avec leur petit Food Truck blanc.**

Pas de trêve hivernale, le froid ne leur fait pas peur et c'est avec le sourire que, tous les vendredis, ils s'installent dès 16h30 sur la place du Calvaire pour préparer leurs «frites maison» au sel de Guérande...

Et ce n'est pas tout ! Ils proposent également, de 18h30 à 21h :

- Burgers
- Tartines
- Kebabs
- Nuggets
- Croque-monsieur
- Onion rings
- Wraps...

Une restauration  
rapide pour  
tous les goûts.

**Venez vite découvrir leur nouvelle carte d'hiver !**

À retrouver sur :

- 📌 **Food truck «Une bonne Tartine»**
- 📷 **une\_bonne\_tartine**

Commande au **06 25 51 59 41.**  
Règlement CB, chèque ou espèces.



## Agenda

### Janvier

- Mercredi 5** Bébés bouquineurs
- Samedi 8** Permanence des élu.es
- Vendredi 14** Conseil Municipal à 20h30
- Vendredi 21** Assemblée Générale  
du Comité des Fêtes à 19h30

### Février

- Mercredi 2** Bébés bouquineurs
- Samedi 5** Permanence des élu.es
- Vendredi 11** Atelier Reliure en famille 10h/12h30  
Vendredi Enjoué 16h/18h
- Vendredi 25** Conseil Municipal à 20h30

### Mars

- Mercredi 2** Bébés bouquineurs
- Samedi 5** Permanence des élu.es
- Vendredi 25** Conseil Municipal à 20h30

### Gym Seniors

Le mardi de 15h15 à 16h15  
Au stade ou à la Salle des Prés Salés

### Café associatif « A Lavau'tre »

Le vendredi soir de 18h30 à 21h

### Café couture

Le samedi de 14h à 17h30  
Salle de la Roselière

### Marche du Vélo Club

Le vendredi de 9h à 11h30  
Rue du Cadran

### Club des jeunes Da Wind

Le mercredi et le samedi  
Hors vacances scolaires  
De 14h à 17h30  
Rue du cadran

### Yoga

Le mercredi  
De 17h15 à 18h15  
De 18h30 à 19h30  
De 19h45 à 20h45  
Salle de la Roselière

### Yoga prénatal

Le lundi  
De 10h à 11h15  
Salle de la Roselière

### Bibliothèque

Le vendredi de 16h à 18h30  
Le dimanche de 10h30 à 12h